UdeS région

Des nouvelles de la communauté universitaire

Sherbrooke: Université leader, Université de leaders

PUBLIREPORTAGE

Une expertise sur le terrain

Des étudiants du Centre universitaire de formation en environnement offrent leurs compétences en développement durable au bénéfice d'organismes de la région

JOSÉE MARTIN

Quels sont les impacts environnementaux des embarcations à moteur? Les lois et règlements visant à protéger les milieux humides sont-ils efficaces? Quel serait le meilleur aménagement à promouvoir pour un parc industriel? Voilà autant d'enjeux environnementaux bien réels auxquels tentent de répondre des étudiants du Centre universitaire de formation en environnement de l'Université de Sherbrooke. Placés dans la dynamique de travail client-consultant, ces étudiantes et étudiants mènent des projets pour des organismes aux prises avec une problématique ciblée.

À la rescousse du lac Stoke

Les mandats confiés aux étudiantes et étudiants de la maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke sont diversifiés. Par exemple, l'Association de protection du lac Stoke a fait appel à une équipe d'étudiants pour obtenir une opinion neutre et réfléchie sur la gestion intégrée, durable et écologique du niveau de l'eau et de la population de castors du lac Stoke.

Depuis plusieurs années, les riverains s'inquiètent du niveau du plan d'eau. Ils se questionnent quant à l'avenir de leur lac, qui subit des variations de son niveau d'eau et une prolifération d'algues et de plantes aquatiques en été. Également, la présence de castors apporte aussi son lot d'inconvénients pour la régularisation du niveau de l'eau. Or, cette association sans but lucratif gérée par des bénévoles n'avait pas les moyens d'engager des firmes d'experts pour mener des études.

«Je connaissais l'existence du cours *Projet appliqué en environnement*», dit Éric Cormier, membre du conseil d'administration de l'Association de protection du lac Stoke. «Je savais donc que je pouvais confier un tel mandat aux étudiants de la maîtrise en environnement, qui sont très compétents et motivés.»

Après plusieurs mois d'études, d'analyse et de recherche, les étudiants ont pu apporter des recommandations bien précises face à ce problème. «L'expérience a été très concluante, précise Éric Cormier. L'équipe d'étudiants, formée de deux biologistes, d'un bachelier en communication et d'une géographe, a pris le temps de bien analyser le problème et les solutions proposées nous semblent très logiques et bien appuyées par la littérature scientifique. Nous avons maintenant une étude très bien étoffée pour discuter avec les acteurs faisant partie de ce dossier. Notre plan de match est clair et semble faire consensus.»

Que faire des matières recyclables?

Dans un tout autre registre, Caroline Bureau, étudiante à la maîtrise en environnement, travaille de concert avec la Ville de Sherbrooke en vue d'apporter des recommandations pour solutionner le problème du manque de débouchés pour les matières recyclables.

Depuis quelques mois déjà, les centres de tri ne savent que faire du surplus des matières recyclées qui ne trouvent plus preneur. «Les centres de tri sont de plus en plus contraints d'entreposer les matières triées qui perdent en valeur ou ne trouvent tout simplement plus d'acheteur, mentionne Caroline Bureau. Par exemple, le prix payé par les recycleurs pour des plastiques mélangés est passé de 219 $ à 41 $ la tonne en seulement un mois l'automne dernier au Québec.» De même, le papier, les métaux et le verre ont également perdu de la valeur.

Face à cette situation, il devient nécessaire de se pencher sur les moyens pour donner une valeur ajoutée aux matières récupérées dans les centres de tri du Québec. Devrait-on intervenir avant ou après le tri? Bonifier la codification sur les matières recyclables nous permettrait-il de mieux les contrôler et les trier? Et si l'intégration d'une nouvelle technologie permettait de donner une deuxième vie aux matières résiduelles? Voilà autant de questions qui se posent et sur lesquelles Caroline Bureau se penche pour apporter des solutions concrètes à ce problème environnemental.

Des formations collées à la réalité

De plus en plus, les étudiantes et étudiants de la maîtrise en environnement sont amenés à travailler au sein d'équipes multidisciplinaires, afin de solutionner des problèmes environnementaux, que ce soit dans le secteur public, dans le milieu industriel, pour un organisme ou un fournisseur de services.

Depuis une dizaine d'années, le Centre universitaire de formation en environnement de l'Université de Sherbrooke a développé des approches pédagogiques concrètes permettant aux étudiants de développer des compétences liées au marché du travail, en plus d'offrir une expertise au profit d'organisations de la région. Les étudiants, qui sont placés dans cette dynamique de travail client-consultant, apprennent à gérer toutes les facettes d'un mandat complexe, tout en mettant en commun leur expertise, afin de satisfaire les attentes de l'organisation cliente.

Caroline Bureau travaille à solutionner le problème du manque de débouchés pour les matières recyclables.
Photo fournie par Caroline Bureau

Pour en savoir plus sur les formations offertes par le Centre universitaire de formation en environnement de l'UdeS, consultez le site www.USherbrooke.ca/environnement.

Clinique d'information juridique gratuite offerte à toute la population

30 ans de service pour la Clé de vos droits!

STÉPHANIE RAYMOND

En 1978, une étudiante en droit, Jacinthe Mercier, mettait sur pied une clinique d'information juridique gratuite offerte par des étudiants de droit à toute la communauté étudiante de l'Université de Sherbrooke. Trente ans plus tard, ce service est plus vivant que jamais et s'est même étendu à la population. Jacinthe Mercier, qui est aujourd'hui avocate et chargée de cours à l'Université de Sherbrooke, n'a pas les deux pieds dans la même bottine. Lorsqu'elle veut mettre un projet sur pied, elle le fait, sans se poser de questions. C'est d'ailleurs grâce à cette grande volonté que la Clé de vos droits existe.

En effet, alors qu'elle était étudiante en droit, elle a constaté que plusieurs étudiants se retrouvaient en logement pour la première fois, loin du foyer, et que peu d'entre eux étaient informés de leurs droits.

«J'ai donc eu l'idée de créer un service qui donnerait de l'information juridique gratuitement, à titre préventif ou pour aider à régler un problème, explique-t-elle. Droit des locataires, assurance-chômage (aujourd'hui assurance-emploi), garde d'enfants et divorce sont des exemples de sujets sur lesquels nous étions questionnés.»

L'étudiante a dû pour cela vendre son idée à la Faculté de droit, au Service à la vie étudiante et au bureau de l'Aide juridique de Sherbrooke (aujourd'hui le Centre communautaire juridique de l'Estrie), qui assure depuis lors la supervision des étudiants de droit participants.

Son initiative d'il y a 30 ans a d'ailleurs fait des petits. «Cela a contribué à la définition d'un modèle qui a servi à créer par la suite la Clé des mots, la Clé anglaise, etc.», indique-t-elle.

Après quelques années, la Clé de vos droits s'est ouverte à toute la communauté universitaire, puis, en 2006, à toute la population. Ce service répond aujourd'hui à quelque 70 demandes par session, dont la moitié provient de l'extérieur du campus de l'UdeS. «C'est une très grande fierté pour moi, affirme l'initiatrice du projet. J'étais déjà fière de l'instauration de la clinique il y a 30 ans, mais je n'aurais jamais pu imaginer le chemin qu'elle ferait. C'est tout simplement fantastique.»

La Clé de vos droits, service d'information juridique sans frais offert par des étudiants de droit de l'Université de Sherbrooke, fête ses 30 ans cette année.

Encore aujourd'hui, la Clé de vos droits est constituée de deux à quatre étudiants de droit de 3e année qui offrent gratuitement de l'information juridique. Comme au tout début, ces étudiants sont crédités et apprennent énormément de cette expérience terrain.

Baux, prêts et bourses, petites créances, chômage, protection du consommateur, succession, contrats de mariage, fiscalité et droit criminel sont quelques-uns des sujets sur lesquels les étudiants peuvent donner des renseignements. Les étudiants ne sont par contre aucunement autorisés à donner leur avis sur un dossier sous forme d'opinion ou de consultation juridique. Il s'agit là d'actes réservés exclusivement aux avocats en exercice ou aux conseillers en loi.

Mention honorable dans La Presse

Le quotidien *La Presse* a d'ailleurs publié récemment un article traitant de différents services d'information juridique sans frais, et il n'a que de bons mots pour celui de l'Université de Sherbrooke : «Moins de trois heures plus tard (après la demande d'information), un courriel est arrivé. Merci Émilie, excellent service.»

La Clé de vos droits est située au bureau 114 du Pavillon de la vie étudiante (E1) de l'Université de Sherbrooke. Elle est ouverte le lundi de 12 h 30 à 15 h 30 et de 16 h 15 à 19 h, le mercredi de 9 h à 12 h et le vendredi de 12 h 15 à 15 h 30. Les étudiants peuvent être joints au 819 821-8000, poste 65221.